

Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime Avantage CST

États financiers semestriels

30 avril 2025

Non audité



Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	13
Droits au remboursement des frais de souscription	22
– Conventions achetées avant le 2 octobre 2007 (Annexe I du Tableau complémentaire I)	22
– Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (Annexe II du Tableau complémentaire I)	24
– Conventions transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel (Annexe III du Tableau complémentaire I)	26

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

États de la situation financière

Au 30 avril 2025 et au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
		(audité)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	241 551 \$	97 421 \$
Placements (note 4 et Tableau complémentaire I)	4 537 889	4 579 511
Produits à recevoir et autres débiteurs	28 504	29 371
Subventions gouvernementales à recevoir	14 602	13 243
	4 822 546	4 719 546
Passif		
Créditeurs et charges à payer	11 160	8 271
	11 160	8 271
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	4 811 386	4 711 275
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	922 025	903 767
Dépôts des souscripteurs (note 7)	2 327 530	2 274 281
Subventions gouvernementales	926 832	916 743
Revenu tiré des subventions gouvernementales	414 909	397 960
Droits au remboursement des frais de souscription (note 9)	204 558	188 621
Fonds général (note 8)	10 205	7 861
Profits latents	5 327	22 042
	4 811 386 \$	4 711 275 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Peter Lewis
Administrateur

États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Produits		
Intérêts	55 284 \$	52 158 \$
Profits (pertes) réalisés à la vente de placements	96 510	(2 489)
Variation des (pertes) profits latents	(71 262)	304 357
Dividendes	32 676	22 240
	113 208	376 266
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte (note 3a)	13 304	12 396
Frais de gestion de portefeuille	2 023	2 135
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	346	290
Honoraires du comité d'examen indépendant (note 3c)	39	38
	15 712	14 859
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	97 496 \$	361 407 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de la période	4 711 275 \$	4 273 906 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	97 496	361 407
Transferts à des régimes internes et externes	(42 403)	(21 632)
	55 093	339 775
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	53 249	52 702
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	36 857	36 948
Décaissements		
Paievements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(19 809)	(21 411)
Subventions gouvernementales	(16 973)	(21 098)
Remboursement des frais de souscription	(6 142)	(6 202)
Remboursement de produits	(2 164)	(746)
Total des paievements aux bénéficiaires	(45 088)	(49 457)
Encaissements moins décaissements	45 018	40 193
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	100 111	379 968
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de la période	4 811 386 \$	4 653 874 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	97 496 \$	361 407 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
(Profits) pertes réalisés à la vente de placements	(96 510)	2 489
Variation des pertes (profits) latents	71 262	(304 357)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des produits à recevoir et autres débiteurs	867	(2 556)
Diminution des débiteurs pour les titres vendus	–	3 416
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	(1 359)	(1 587)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	2 889	819
Diminution des créditeurs pour les titres achetés	–	(334)
Achat de placements	(625 219)	(452 445)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	692 089	511 104
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	141 515	117 956
Activités de financement		
Transferts à des régimes internes et externes	(42 403)	(21 632)
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	36 857	36 948
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	53 249	52 702
Palements aux bénéficiaires	(45 088)	(49 457)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	2 615	18 561
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	144 130	136 517
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	97 421	44 819
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	241 551	181 336
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Intérêts reçus	56 151	49 602

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 13,0 %						Fédérales – 13,0 % (suite)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	4 000	3 992	4 208	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} mai 2026	4 000	4 058	4 059
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	3 224	3 179	3 136	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	1 917	1 897	1 879
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 sept. 2026	7 176	7 118	7 357	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} août 2026	9 000	9 166	9 154
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	1 488	1 455	1 485	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2026	18 770	18 413	17 837
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	3 772	3 715	3 526	Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} nov. 2026	5 000	5 056	5 013
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	20 538	20 466	21 127	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	8 593	8 406	8 135
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	596	612	595	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} mai 2027	2 000	2 011	2 006
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,60	15 déc. 2027	2 000	2 052	2 030	Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	19 498	18 927	18 852
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	33 677	33 457	35 052	Gouvernement du Canada	8,00	1 ^{er} juin 2027	5 750	6 393	8 095
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	2 500	2 504	2 716	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} sept. 2027	3 000	3 017	2 913
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	5 442	5 437	5 577	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} mars 2028	10 475	10 751	10 597
Fiducie du Canada pour l'habitation	4,25	15 déc. 2028	8 450	8 905	8 612	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2028	15 498	15 262	16 009
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,70	15 juin 2029	1 100	1 141	1 099	Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} sept. 2028	4 725	4 827	4 627
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	10 184	9 908	10 495	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} mars 2029	9 575	10 060	9 862
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	17 169	16 263	16 960	Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	12 083	11 926	12 364
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,40	15 mars 2031	15 216	13 933	14 543	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2029	10 000	11 209	13 394
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,90	15 mars 2031	10 764	10 144	10 720	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} sept. 2029	17 000	17 597	17 318
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	890	812	887	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} mars 2030	1 203	1 207	1 205
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,15	15 déc. 2031	816	771	815	Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	35 094	32 676	33 677
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,55	15 sept. 2032	1 218	1 247	1 241	Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	27 031	23 901	24 269
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,65	15 juin 2033	1 500	1 540	1 498	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	8 374	7 764	7 663
Fiducie du Canada pour l'habitation	4,25	15 mars 2034	5 675	6 060	5 962	Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	1 497	1 376	1 291
Edmonton Airport Authority	7,21	1 ^{er} nov. 2030	350	182	212	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2032	1 862	1 755	1 653
Gouvernement du Canada	3,75	1 ^{er} mai 2025	2 079	2 079	2 061	Gouvernement du Canada	2,50	1 ^{er} déc. 2032	3 100	3 009	2 909
Gouvernement du Canada	–	22 mai 2025	11 600	11 545	11 545	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} juin 2033	200	197	189
Gouvernement du Canada	9,00	1 ^{er} juin 2025	20	20	21	Gouvernement du Canada	5,75	1 ^{er} juin 2033	3 925	4 694	4 947
Gouvernement du Canada	–	4 juin 2025	17 200	17 088	17 088	Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} déc. 2033	4 600	4 687	4 634
Gouvernement du Canada	–	18 juin 2025	20 300	20 072	20 072	Gouvernement du Canada	3,00	1 ^{er} juin 2034	2 000	1 994	1 968
Gouvernement du Canada	–	2 juill. 2025	29 650	29 415	29 415	Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} déc. 2034	1 480	1 501	1 487
Gouvernement du Canada	–	16 juill. 2025	18 750	18 504	18 504	Gouvernement du Canada	5,00	1 ^{er} juin 2037	520	614	745
Gouvernement du Canada	–	30 juill. 2025	18 000	17 845	17 845	Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} juin 2041	225	245	308
Gouvernement du Canada	–	13 août 2025	20 500	20 233	20 233	Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} déc. 2045	891	910	1 201
Gouvernement du Canada	–	27 août 2025	7 000	6 920	6 920	Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2048	597	533	791
Gouvernement du Canada	–	10 sept. 2025	11 650	11 509	11 509	Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} déc. 2051	2 972	2 232	2 801
Gouvernement du Canada	3,00	1 ^{er} avr. 2026	6 750	6 779	6 734	Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} déc. 2053	4 350	3 030	3 190
						Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2055	6 695	5 845	5 963
						Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2064	768	670	881
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	1,54	3 mai 2028	350	336	336
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,73	3 avr. 2029	4 500	4 426	4 162
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	703	825	1 017
						Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	1 102	1 092	1 457
						Labrador-Island Link Funding Trust	3,76	1 ^{er} juin 2033	250	255	293
						Labrador-Island Link Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2045	2 000	1 879	2 201
						Aéroport de Montréal	6,95	16 avr. 2032	717	798	915
						Aéroport de Montréal	5,67	16 oct. 2037	628	692	903
						Aéroport de Montréal	3,03	21 avr. 2050	1 351	1 041	1 434
						Muskrat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	3 250	3 212	3 742

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
Fédérales – 13,0 % (suite)					
Muskat Falls Funding Trust	3,86	1 ^{er} déc. 2048	2 000	1 851	2 445
Administration de l'aéroport d'Ottawa	6,97	25 mai 2032	610	665	649
Administration de l'aéroport d'Ottawa	3,93	9 juin 2045	225	207	206
Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	597	620	641
Winnipeg Airports Authority	6,10	20 nov. 2040	121	132	151
				592 749	606 238
Provinciales – 19,9 %					
Province de l'Alberta	–	1 ^{er} juin 2026	519	476	476
Province de l'Alberta	–	1 ^{er} juin 2028	500	436	436
Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	27 936	26 730	28 757
Province de l'Alberta	1,65	1 ^{er} juin 2031	26 018	23 882	24 433
Province de l'Alberta	4,15	1 ^{er} juin 2033	12 000	12 552	12 066
Province de l'Alberta	3,90	1 ^{er} déc. 2033	5 000	5 123	4 989
Province de la Colombie-Britannique	–	1 ^{er} août 2025	2 500	2 483	2 483
Province de la Colombie-Britannique	–	18 juin 2027	938	841	841
Province de la Colombie-Britannique	–	18 déc. 2027	500	446	446
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	19 228	18 517	19 293
Province de la Colombie-Britannique	1,55	18 juin 2031	21 717	19 784	20 510
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	6 875	8 090	8 960
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	8 450	8 373	7 907
Province de la Colombie-Britannique	3,55	18 juin 2033	21 300	21 349	20 482
Province de la Colombie-Britannique	4,15	18 juin 2034	18 250	18 917	18 425
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	8 312	7 943	8 431
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	2 125	2 478	2 574
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	10 245	9 611	10 165
Province du Manitoba	3,90	2 déc. 2032	10 950	11 294	10 821
Province du Manitoba	3,80	2 juin 2033	6 000	6 110	5 834
Province du Manitoba	4,25	2 juin 2034	3 250	3 388	3 298
Province du Manitoba	3,70	2 juin 2035	750	741	735
Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	3 126	3 006	2 891
Province du Nouveau-Brunswick	3,95	14 août 2032	6 500	6 732	6 404
Province du Nouveau-Brunswick	4,45	14 août 2033	2 500	2 661	2 544
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	2 900	3 293	3 255
Province du Nouveau-Brunswick	4,05	14 août 2034	1 000	1 027	1 011
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	–	27 févr. 2026	1 000	918	918

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
Provinciales – 19,9 % (suite)					
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	1 500	1 497	1 572
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	5 639	5 289	5 507
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	4 963	4 637	4 568
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,15	2 juin 2033	3 350	3 476	3 332
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	7 583	7 204	7 727
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 ^{er} déc. 2031	3 862	3 665	3 451
Province de la Nouvelle-Écosse	4,05	1 ^{er} juin 2033	2 000	2 070	1 989
Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	3 000	3 470	3 887
Province de l'Ontario	–	3 mai 2026	1 300	1 190	1 190
Province de l'Ontario	–	13 juill. 2026	1 400	1 277	1 277
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	39 390	37 691	39 961
Province de l'Ontario	2,95	8 sept. 2030	2 000	1 995	1 998
Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	34 324	31 333	33 124
Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	45 462	42 978	43 309
Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	47 240	44 503	45 077
Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	50 250	51 585	49 286
Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	15 000	17 392	18 189
Province de l'Ontario	3,65	2 juin 2033	69 500	70 257	66 695
Province de l'Ontario	4,15	2 juin 2034	57 550	59 752	58 746
Province de l'Ontario	3,80	2 déc. 2034	12 000	12 067	12 109
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	1 456	1 342	1 371
Province de Québec	–	1 ^{er} juin 2025	3 800	3 575	3 575
Province de Québec	–	21 sept. 2025	3 000	2 801	2 801
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	40 515	38 298	39 483
Province de Québec	2,10	27 mai 2031	11 375	10 736	10 048
Province de Québec	1,50	1 ^{er} sept. 2031	37 296	33 709	33 443
Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	8 000	9 427	10 001
Province de Québec	3,25	1 ^{er} sept. 2032	37 225	36 925	35 031
Province de Québec	3,60	1 ^{er} sept. 2033	54 825	55 056	52 649
Province de Québec	5,25	1 ^{er} juin 2034	4 200	4 689	5 292
Province de Québec	4,45	1 ^{er} sept. 2034	57 675	61 054	60 902
Province de la Saskatchewan	–	5 sept. 2027	818	730	730
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	3 899	3 757	4 016
Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	6 708	6 339	6 644
Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	4 200	4 967	5 849
Province de la Saskatchewan	3,90	2 juin 2033	6 300	6 479	6 221
				910 413	910 435
Municipales – 0,2 %					
Ville de Calgary	4,20	1 ^{er} juin 2034	400	413	400
Ville de Montréal	1,75	1 ^{er} sept. 2030	2 000	1 862	1 926

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
Municipales – 0,2 % (suite)					
Ville de Montréal	4,25	1 ^{er} sept. 2033	500	519	501
Ville de Toronto	4,30	1 ^{er} juin 2052	3 050	2 902	3 033
Ville de Toronto	4,55	29 oct. 2054	1 520	1 501	1 517
Ville de Vancouver	2,17	23 juin 2025	2 250	2 244	2 244
Ville de Vancouver	3,86	10 nov. 2045	194	175	174
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,30	15 avr. 2031	2 000	1 906	1 998
				11 522	11 793

De sociétés – 32,9 %					
407 International Inc.	1,80	22 mai 2025	6 950	6 950	7 050
407 International Inc.	2,43	4 mai 2027	1 000	1 008	1 008
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	10 600	11 912	13 872
407 International Inc.	3,14	6 mars 2030	3 000	2 988	3 266
407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	4 609	5 317	6 314
407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	7 923	8 848	9 847
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	7 451	6 497	8 184
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	750	651	880
407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	5 698	4 171	4 470
407 International Inc.	4,54	9 oct. 2054	969	947	968
Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	1 581	1 627	1 830
Alberta PowerLine LP	4,07	1 ^{er} mars 2054	460	406	415
Alectra Inc.	2,49	17 mai 2027	2 900	2 899	3 003
Alectra Inc.	1,75	11 févr. 2031	4 200	3 834	3 977
Alectra Inc.	3,96	30 juill. 2042	80	73	72
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	5 000	5 001	5 001
AltaGas Ltd.	4,12	7 avr. 2026	6 195	6 230	6 500
AltaGas Ltd.	2,08	30 mai 2028	2 167	2 024	1 920
AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	1 346	1 246	1 346
AltaLink, LP	1,51	11 sept. 2030	4 300	3 907	4 019
AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	3 733	4 029	5 132
AltaLink, LP	3,99	30 juin 2042	6 658	6 142	7 254
Bank of America	1,98	15 sept. 2027	1 278	1 257	1 279
Bank of America	3,62	16 mars 2028	5 548	5 576	5 458
Bank of America	2,60	4 avr. 2029	1 600	1 566	1 436
Banque de Montréal	4,61	10 sept. 2025	5 300	5 333	5 309
Banque de Montréal	1,76	10 mars 2026	1 500	1 460	1 460
Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	1 750	1 700	1 700
Banque de Montréal	3,65	1 ^{er} avr. 2027	4 075	4 112	4 014
Banque de Montréal	4,31	1 ^{er} juin 2027	22 020	22 500	21 624
Banque de Montréal	4,71	7 déc. 2027	1 900	1 966	1 861
Banque de Montréal	3,19	1 ^{er} mars 2028	1 000	1 070	1 070
Banque de Montréal	4,54	18 déc. 2028	2 831	2 934	2 840
Banque de Montréal	4,42	17 juill. 2029	6 645	6 877	6 645
Banque de Montréal	6,53	27 oct. 2032	1 262	1 348	1 262
Banque de Montréal	6,03	7 sept. 2033	16 650	17 765	17 286
Banque de Montréal	4,98	3 juill. 2034	2 474	2 563	2 474
Banque de Montréal	4,08	5 mars 2035	11 160	11 121	11 148
Banque de Montréal	7,33	26 nov. 2082	1 011	1 046	1 011

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 32,9 % (suite)					
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	6 859	6 746	6 781
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	11 286	11 248	10 921
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,68	1 ^{er} févr. 2029	3 027	3 155	3 026
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	11 721	11 808	11 293
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,95	1 ^{er} août 2034	1 250	1 290	1 290
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	391	412	450
La Banque de Nouvelle-Écosse	7,02	27 juill. 2082	526	537	526
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	11 615	11 273	11 140
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	7 784	7 350	7 327
Bell Canada	3,00	17 mars 2031	6 122	5 831	5 441
Bell Canada	7,30	23 févr. 2032	225	261	263
Bell Canada	5,15	24 août 2034	2 946	3 086	2 936
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	1 152	1 282	1 404
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	1 475	1 385	1 802
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	7 969	7 066	8 567
Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	3 065	2 747	2 805
Bell Canada	4,05	17 mars 2051	931	774	784
Bell Canada	5,15	9 févr. 2053	832	820	819
BMW Canada Auto Trust	4,79	22 janv. 2029	875	914	875
Bridging North America GP	4,34	31 août 2053	104	89	92
Brookfield Infrastructure Partners LP	2,86	1 ^{er} sept. 2032	18 069	16 460	15 727
Brookfield Infrastructure Partners LP	5,44	25 avr. 2034	4 450	4 721	4 747
Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	2 064	2 110	2 410
Brookfield Renewable Partners LP	3,38	15 janv. 2030	2 100	2 068	2 023
Brookfield Renewable Partners LP	5,29	28 oct. 2033	836	889	836
Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	639	464	639
Caisse centrale Desjardins	4,41	19 mai 2027	3 190	3 268	3 184
Caisse centrale Desjardins	5,47	17 nov. 2028	5 028	5 321	5 121
Caisse centrale Desjardins	3,80	24 sept. 2029	12 651	12 781	12 627
Caisse centrale Desjardins	1,99	28 mai 2031	11 774	11 618	11 162
Caisse centrale Desjardins	5,04	23 août 2032	4 786	4 935	4 725
Caisse centrale Desjardins	5,28	15 mai 2034	4 034	4 222	4 034
Fiducie de capital Canada-Vie	7,53	30 juin 2032	125	149	151
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,30	26 mai 2025	3 750	3 752	3 754

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 32,9 % (suite)						De sociétés – 32,9 % (suite)					
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,00	7 déc. 2026	3 738	3 846	3 764	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	3 470	3 785	3 500
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25	7 janv. 2027	3 132	3 088	3 039	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,40	1 ^{er} mars 2033	160	169	167
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95	29 juin 2027	18 543	19 192	18 716	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,70	28 févr. 2034	8 140	8 731	8 685
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05	7 oct. 2027	4 310	4 484	4 377	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	1 599	1 493	1 838
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,50	14 janv. 2028	7 899	8 336	7 932	Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	1 336	79	80
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,80	10 déc. 2030	2 733	2 755	2 728	Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	1 435	1 383	7
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avr. 2032	3 718	3 762	3 562	Clover LP	4,22	31 mars 2034	739	738	741
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33	20 janv. 2033	1 503	1 565	1 503	Clover LP	4,22	30 juin 2034	435	435	447
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30	16 janv. 2034	17 971	18 798	18 250	CNH CAPITAL	4,99	15 oct. 2029	1 296	793	779
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90	12 juin 2034	2 234	2 308	2 231	CNH CAPITAL	5,06	15 août 2031	1 595	1 632	1 155
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,15	2 avr. 2035	1 191	1 189	1 189	Coast Capital Savings Credit Union	7,01	28 sept. 2026	784	818	784
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	933	956	930	Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	496	498	550
Banque Canadienne Impériale de Commerce	–		1 161	1 171	1 161	Coastal Gaslink Pipeline LP	4,67	30 juin 2027	500	500	500
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,00	8 févr. 2029	9 800	9 726	10 455	Coastal Gaslink Pipeline LP	4,69	30 sept. 2029	600	617	617
Canadian Natural Resources Limited	2,50	17 janv. 2028	104	101	104	Coastal Gaslink Pipeline LP	5,54	30 juin 2039	2 022	2 197	2 022
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,54	28 févr. 2028	350	354	354	Coastal Gaslink Pipeline LP	5,61	30 mars 2047	1 632	1 768	1 833
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,05	9 mars 2050	482	363	479	Coastal Gaslink Pipeline LP	5,86	30 mars 2049	1 688	1 883	1 688
Canadian Western Bank	1,93	16 avr. 2026	1 000	972	972	Comber Wind Financial Corporation	5,13	15 nov. 2030	287	293	313
Canadian Western Bank	4,57	11 juill. 2028	1 286	1 338	1 286	Connect 6ix GP	6,11	30 nov. 2046	764	854	764
Capital City Link	4,39	31 mars 2046	981	943	880	Connect 6ix GP	6,21	30 nov. 2060	910	1 036	910
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	482	480	468	Consumers Gas Co. Ltd.	6,65	3 nov. 2027	3 000	3 231	3 814
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	5 128	6 040	6 363	Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	2 257	2 166	2 231
Résidences pour retraités Chartwell	6,00	8 déc. 2026	1 204	1 249	1 203	Crombie Real Estate Investment Trust	3,92	21 juin 2027	2 300	2 317	2 290
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85	21 mai 2027	3 122	3 114	3 125	Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	6 652	6 463	6 388
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18	8 mars 2028	3 853	3 915	3 786	Crombie Real Estate Investment Trust	5,24	28 sept. 2029	1 194	1 247	1 194
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	12 182	12 057	12 085	Crombie Real Estate Investment Trust	5,14	29 mars 2030	1 721	1 790	1 721
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	2 714	2 602	2 804	Crombie Real Estate Investment Trust	3,21	9 oct. 2030	250	237	210
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,03	28 févr. 2031	1 322	1 380	1 322	Crombie Real Estate Investment Trust	3,13	12 août 2031	435	404	396
						Crombie Real Estate Investment Trust	4,73	15 janv. 2032	1 040	1 051	1 040
						CT REIT	5,83	14 juin 2028	1 145	1 208	1 145
						CT REIT	3,03	5 févr. 2029	1 172	1 133	1 172
						CT REIT	2,37	6 janv. 2031	1 542	1 387	1 542
						CU Inc.	5,56	26 mai 2028	7 549	8 030	9 264

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 32,9 % (suite)					
CU Inc.	5,56	30 oct. 2037	800	883	859
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	2 797	2 759	3 301
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	11 264	11 336	13 867
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	2 045	1 547	1 751
CU Inc.	3,17	5 sept. 2051	100	78	100
CU Inc.	4,66	11 sept. 2054	808	806	808
DREAM Unlimited Corporation	5,11	12 févr. 2029	1 857	1 929	1 899
DREAM Unlimited Corporation	4,51	12 févr. 2031	1 120	1 127	1 120
Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	2 000	1 938	1 938
Eagle Credit Card Trust	1,55	17 juin 2026	1 000	976	976
Eagle Credit Card Trust	5,13	17 juin 2028	578	608	578
Eagle Credit Card Trust	4,92	17 juin 2029	1 847	1 937	1 847
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	7 269	6 592	8 054
Enbridge Gas Distribution Inc.	3,51	29 nov. 2047	160	133	130
Enbridge Gas Inc.	3,65	1 ^{er} avr. 2050	250	210	273
Enbridge Gas Inc.	5,67	6 oct. 2053	660	751	660
Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	4 000	3 997	3 994
Enbridge Inc.	3,20	8 juin 2027	1 000	1 038	1 038
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	4 693	4 584	4 808
Enbridge Inc.	7,20	18 juin 2032	319	370	427
Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	4 218	3 846	3 871
Enbridge Inc.	4,73	22 août 2034	4 000	4 056	4 141
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	1 809	1 882	2 149
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	6 729	6 103	7 430
Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	2 075	2 089	2 085
Enbridge Inc.	6,63	12 avr. 2078	12 148	12 679	12 615
Enbridge Inc.	8,75	15 janv. 2084	1 167	1 354	1 167
Enbridge Pipelines Inc.	3,45	29 sept. 2025	1 500	1 548	1 548
Enbridge Pipelines Inc.	2,82	12 mai 2031	2 500	2 351	2 310
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	3 375	3 068	3 795
Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	6 352	5 385	6 583
Enbridge Pipelines Inc.	4,20	12 mai 2051	4 824	4 051	4 537
Enmax Corporation	3,84	5 juin 2028	135	136	130
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	1 721	1 730	1 910
Enmax Corporation	4,70	9 oct. 2034	1 956	1 985	1 956
EPCOR Utilities Inc.	6,80	28 juin 2029	2 500	2 820	3 256
EPCOR Utilities Inc.	2,41	30 juin 2031	3 455	3 233	2 985
EPCOR Utilities Inc.	5,75	24 nov. 2039	762	849	1 073
EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	7 208	6 088	7 554
EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	1 760	1 581	2 211
EPCOR Utilities Inc.	4,99	31 mai 2054	1 174	1 234	1 294
Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	3 196	3 173	3 197
First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	1 326	1 272	1 304
Ford Credit Canada Limited	4,97	15 mars 2030	1 282	1 334	1 282
Ford Credit Canada Limited	3,84	15 sept. 2030	889	900	889
Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	2 034	1 873	1 933

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 32,9 % (suite)					
Fortified Trust	1,96	23 oct. 2026	1 600	1 594	1 594
FortisAlberta Inc.	2,18	15 mai 2028	500	457	457
FortisAlberta Inc.	5,40	21 avr. 2036	4 544	4 974	5 946
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	5 780	6 175	7 800
FortisAlberta Inc.	4,62	30 mai 2052	424	416	412
FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	2 875	3 243	3 805
FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	1 824	1 611	2 128
Énergir Inc.	7,05	30 oct. 2030	2 500	2 890	3 404
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	10 000	9 970	9 481
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20	9 févr. 2028	1 530	1 570	1 528
George Weston Ltée	4,19	5 sept. 2029	998	1 015	998
Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	1 700	1 677	1 616
Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	1 292	1 277	1 374
Gibson Energy Inc.	4,45	12 nov. 2031	1 393	1 406	1 392
Glacier Credit Card Trust	4,74	20 sept. 2029	1 600	1 600	1 600
Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	5 192	5 000	5 184
GrandLinq GP	4,77	31 mars 2047	496	490	487
Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	998	988	998
Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	5 100	5 205	5 515
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	9 564	11 128	12 168
Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	2 367	2 662	3 107
H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	3 370	3 308	3 221
HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	3 121	3 087	3 181
Heathrow Funding Ltd.	2,69	13 oct. 2027	6 212	6 125	5 890
Heathrow Funding Ltd.	3,78	4 sept. 2030	4 925	4 900	5 200
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	1 135	1 119	1 081
Fiducie de marges de crédit hypothécaires	3,77	23 oct. 2027	2 420	2 449	2 420
Banque HomeEquity	4,24	28 janv. 2030	1 838	1 856	1 838
Honda Canada Finance Inc.	3,44	23 mai 2025	2 750	2 751	2 753
Honda Canada Finance Inc.	1,34	17 mars 2026	2 500	2 421	2 421
Honda Canada Finance Inc.	1,71	28 sept. 2026	1 000	976	976
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	979	1 030	1 142
Husky Midstream LP	4,10	2 déc. 2029	1 732	1 748	1 730
Hydro One Ltd.	2,97	26 juin 2025	5 250	5 250	5 249
Hydro One Ltd.	3,02	5 avr. 2029	7 400	7 357	7 914
Hydro One Ltd.	2,16	28 févr. 2030	9 000	8 551	9 011
Hydro One Ltd.	4,39	1 ^{er} mars 2034	6 800	7 035	6 661
Hydro One Ltd.	5,36	20 mai 2036	3 196	3 526	4 154
Hydro One Ltd.	6,03	3 mars 2039	150	171	170
Hydro One Ltd.	6,59	22 avr. 2043	560	690	878
Hydro One Ltd.	4,17	6 juin 2044	2 145	2 013	1 876
Hydro One Ltd.	3,91	23 févr. 2046	1 850	1 667	1 643
Hydro One Ltd.	3,63	25 juin 2049	3 917	3 338	3 872
Hydro One Ltd.	2,71	28 févr. 2050	1 000	716	890

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 32,9 % (suite)						De sociétés – 32,9 % (suite)					
Hydro One Ltd.	3,64	5 avr. 2050	1 105	939	984	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	3 784	4 177	4 655
Hydro One Ltd.	3,10	15 sept. 2051	617	472	466	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,45	1 ^{er} mars 2039	350	395	392
Hydro One Ltd.	4,46	27 janv. 2053	1 793	1 738	1 821	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	1 436	1 481	1 436
Hydro One Ltd.	4,85	30 nov. 2054	1 492	1 539	1 541	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,12	4 mars 2054	1 041	1 040	1 041
Hydro-Québec	–	15 août 2025	1 900	1 794	1 794	Société Financière Manuvie	1,50	25 juin 2025	2 750	2 745	2 740
Hydro-Québec	–	16 janv. 2027	840	757	757	Société Financière Manuvie	3,99	22 févr. 2028	1 844	1 877	1 844
Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	1 750	2 023	2 563	Société Financière Manuvie	5,41	10 mars 2033	2 744	2 876	2 744
Hydro-Québec	3,55	1 ^{er} sept. 2032	4 000	4 032	3 994	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	2 201	2 102	2 244
Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	4 000	4 860	4 966	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	4 045	4 119	4 515
Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	6 027	5 872	5 892	Société Financière Manuvie	7,12	19 juin 2082	1 363	1 393	1 358
Hyundai Capital Canada, Inc.	4,81	1 ^{er} févr. 2027	2 400	2 396	2 396	MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	1 462	1 463	1 419
Hyundai Capital Canada, Inc.	3,20	16 févr. 2027	4 095	4 074	4 023	MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	1 312	1 292	1 312
Hyundai Capital Canada, Inc.	4,58	24 juill. 2029	5 000	5 115	5 156	Melancthon Wolfe Wind LP	3,83	31 déc. 2028	203	202	217
IA Groupe Financier	5,69	20 juin 2033	1 498	1 585	1 498	Metro Inc.	4,00	27 nov. 2029	2 249	2 291	2 249
IA Groupe Financier	4,13	5 déc. 2034	1 753	1 768	1 753	Metro Inc.	5,97	15 oct. 2035	750	848	845
Société financière IGM Inc.	3,44	26 janv. 2027	1 400	1 447	1 432	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	2 205	1 963	2 500
Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	2 095	1 984	2 368	Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avr. 2030	12 560	12 481	12 831
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	1 000	1 032	1 032	Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	2 575	2 531	2 575
Intact Corporation financière	2,18	18 mai 2028	150	149	149	Mutual Life Assurance Company	6,30	15 mai 2028	150	184	184
Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	2 739	2 735	2 813	Nalcor Energy	3,38	1 ^{er} juin 2057	222	186	227
Inter Pipeline Ltd.	5,76	17 févr. 2028	3 024	3 168	3 024	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	4 000	3 837	3 837
Inter Pipeline Ltd.	5,71	29 mai 2030	1 124	1 186	1 124	Banque Nationale du Canada	4,97	7 déc. 2026	1 927	1 982	1 927
Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	9 291	8 900	9 145	Banque Nationale du Canada	3,64	7 oct. 2027	3 427	3 450	3 427
Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	10 863	11 475	10 937	Banque Nationale du Canada	5,22	14 juin 2028	11 033	11 639	11 149
Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	1 074	922	1 146	Banque Nationale du Canada	5,02	1 ^{er} févr. 2029	16 400	17 282	16 861
Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	2 674	2 395	2 409	Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	3 344	3 479	3 344
Groupe Investors Inc.	6,65	13 déc. 2027	2 377	2 564	3 014	Banque Nationale du Canada	5,28	15 févr. 2034	3 465	3 620	3 465
Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	499	578	664	Banque Nationale du Canada	4,26	15 févr. 2035	5 753	5 780	5 753
Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	402	472	569	North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	93	96	94
Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	429	507	593	North West Redwater Partnership	3,20	24 avr. 2026	1 250	1 278	1 278
John Deere Credit Inc.	2,31	20 juin 2025	1 000	999	999	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	5 826	5 969	6 564
John Deere Credit Inc.	1,34	8 sept. 2027	800	762	762	North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2031	11 810	11 182	10 183
JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	4 256	4 157	4 265						
Keyera Corp.	5,02	28 mars 2032	3 660	3 795	3 768						
Kingston Solar LP	3,57	31 juill. 2035	335	323	324						
Banque Laurentienne du Canada	4,19	23 janv. 2028	2 022	2 039	2 022						
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	4 793	3 629	4 802						
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,50	22 janv. 2029	8 293	9 019	9 909						
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,01	13 sept. 2032	750	795	770						
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	1 139	1 296	1 591						
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	1 726	1 932	2 280						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 32,9 % (suite)						De sociétés – 32,9 % (suite)					
North West Redwater Partnership	4,85	1 ^{er} juin 2034	4 000	4 176	4 008	Power Corporation du Canada	8,57	22 avr. 2039	3 357	4 566	5 560
North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	4 719	4 548	5 018	Power Corporation du Canada	4,81	31 janv. 2047	250	247	245
North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	5 650	4 872	5 397	Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	1 393	1 625	1 619
North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	1 088	978	1 220	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	764	383	393
North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	4 706	3 944	4 356	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 févr. 2055	760	715	760
Nova Scotia Power Inc.	4,95	15 nov. 2032	1 292	1 350	1 292	Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	1 092	1 070	1 100
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	310	331	453	Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	1 630	1 580	1 619
Nova Scotia Power Inc.	4,50	20 juill. 2043	375	354	328	Reliance LP	5,25	15 mai 2031	1 150	1 207	1 150
Nova Scotia Power Inc.	3,57	5 avr. 2049	2 796	2 254	2 104	Reliance LP	4,39	16 avr. 2032	1 372	1 365	1 368
Ontario Hydro	–	26 mai 2025	12 000	11 644	11 644	Fonds de placement immobilier RioCan	5,61	6 oct. 2027	1 164	1 214	1 164
Ontario Hydro	–	11 avr. 2026	1 000	918	918	Fonds de placement immobilier RioCan	4,00	1 ^{er} mars 2028	450	453	450
Ontario Hydro	–	11 avr. 2027	850	765	765	Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	1 305	1 261	1 305
Ontario Hydro	–	11 avr. 2028	500	439	439	Fonds de placement immobilier RioCan	5,96	1 ^{er} oct. 2029	2 558	2 733	2 558
Ontario Power Generation Inc.	–	25 juin 2025	5 000	4 950	4 950	Fonds de placement immobilier RioCan	5,47	1 ^{er} mars 2030	1 100	1 153	1 103
Ontario Power Generation Inc.	1,17	22 avr. 2026	1 500	1 428	1 428	Fonds de placement immobilier RioCan	5,46	1 ^{er} mars 2031	2 188	2 292	2 187
Ontario Power Generation Inc.	2,98	13 sept. 2029	5 500	5 418	5 864	Fonds de placement immobilier RioCan	4,62	3 oct. 2031	2 102	2 106	2 102
Ontario Power Generation Inc.	3,22	8 avr. 2030	10 400	10 266	10 933	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	4 101	4 158	4 325
Ontario Power Generation Inc.	2,95	21 févr. 2051	4 200	3 031	3 113	Rogers Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	1 637	1 604	1 660
Ontario Power Generation Inc.	4,99	28 juin 2054	3 650	3 727	3 828	Rogers Communications Inc.	4,25	15 avr. 2032	2 815	2 813	2 719
Original Wempi Inc	7,79	4 oct. 2027	2 343	2 539	2 343	Rogers Communications Inc.	5,90	21 sept. 2033	4 255	4 660	4 616
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	2 149	2 157	2 301	Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	866	990	1 019
Pembina Pipeline Corporation	4,24	15 juin 2027	600	642	642	Rogers Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	1 675	1 924	2 117
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	7 355	7 180	7 308	Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	3 248	3 523	3 848
Pembina Pipeline Corporation	5,02	12 janv. 2032	4 643	4 839	4 786	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	2 058	2 338	2 733
Pembina Pipeline Corporation	5,22	28 juin 2033	987	1 035	987	Rogers Communications Inc.	5,25	15 avr. 2052	4 807	4 782	4 618
Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avr. 2043	896	826	814	Banque Royale du Canada	1,94	1 ^{er} mai 2025	4 250	4 221	4 218
Pembina Pipeline Corporation	4,81	25 mars 2044	47	44	51	Banque Royale du Canada	5,24	2 nov. 2026	506	522	511
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	2 655	2 422	2 896	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	27 593	27 266	26 593
Pembina Pipeline Corporation	4,54	3 avr. 2049	1 473	1 298	1 205	Banque Royale du Canada	4,61	26 juill. 2027	3 100	3 196	3 176
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	7 984	7 153	7 462	Banque Royale du Canada	4,64	17 janv. 2028	16 750	17 348	16 362
Plenary Health Hamilton LP	7,25	31 août 2042	326	396	365						
Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	325	354	442						
Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	165	187	221						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 32,9 % (suite)						De sociétés – 32,9 % (suite)					
Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	10 801	10 403	10 496	TELUS Corporation	4,40	1 ^{er} avr. 2043	1 000	902	1 065
Banque Royale du Canada	3,63	10 déc. 2028	1 367	1 378	1 367	TELUS Corporation	5,15	26 nov. 2043	80	79	77
Banque Royale du Canada	5,23	24 juin 2030	4 468	4 801	4 545	TELUS Corporation	4,40	29 janv. 2046	2 337	2 088	2 854
Banque Royale du Canada	2,14	3 nov. 2031	1 900	1 866	1 714	TELUS Corporation	4,70	6 mars 2048	11 398	10 569	11 755
Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	1 453	1 438	1 453	TELUS Corporation	3,95	16 févr. 2050	2 541	2 099	2 710
Banque Royale du Canada	4,83	8 août 2034	15 117	15 603	15 493	TELUS Corporation	5,65	13 sept. 2052	2 190	2 314	2 199
Banque Royale du Canada	4,50	24 nov. 2080	3 150	3 133	3 126	Teranet Holdings LP	5,75	17 déc. 2040	642	638	625
Saputo inc.	3,60	14 août 2025	3 000	3 001	3 002	Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	5 000	4 939	4 939
SGTP Highway Bypass	4,11	31 janv. 2045	570	541	500	Groupe TMX limitée	2,02	12 févr. 2031	5 000	4 606	4 793
Sienna Senior Living Inc.	3,45	27 févr. 2026	700	700	659	La Banque Toronto- Dominion	2,67	9 sept. 2025	5 750	5 744	5 740
Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	567	559	567	La Banque Toronto- Dominion	5,42	10 juill. 2026	3 389	3 483	3 431
Sienna Senior Living Inc.	4,44	17 oct. 2029	741	749	741	La Banque Toronto- Dominion	2,26	7 janv. 2027	5 836	5 756	5 576
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	1 058	1 058	984	La Banque Toronto- Dominion	4,21	1 ^{er} juin 2027	5 800	5 919	5 735
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	8 084	8 014	8 013	La Banque Toronto- Dominion	5,38	21 oct. 2027	8 746	9 184	8 999
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	2 485	2 411	2 434	La Banque Toronto- Dominion	1,89	8 mars 2028	4 500	4 361	4 469
SmartCentres Real Estate Investment Trust	5,16	1 ^{er} août 2030	1 344	1 390	1 355	La Banque Toronto- Dominion	4,68	8 janv. 2029	7 517	7 834	7 451
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	4 161	4 804	5 417	La Banque Toronto- Dominion	4,00	31 oct. 2030	7 350	7 471	7 463
South Bow Canadian Infrastructure Holdings	4,62	1 ^{er} févr. 2032	3 250	3 296	3 255	La Banque Toronto- Dominion	3,06	26 janv. 2032	2 087	2 072	2 125
Sumitomo Mitsui Bank	–	1 ^{er} août 2025	5 000	4 964	4 964	La Banque Toronto- Dominion	4,13	9 janv. 2033	1 705	1 721	1 705
Fiducie de capital Sun Life	7,09	30 juin 2052	110	124	125	La Banque Toronto- Dominion	5,18	9 avr. 2034	3 548	3 702	3 548
La Financière Sun Life Inc.	2,58	10 mai 2032	6 607	6 507	6 557	La Banque Toronto- Dominion	4,23	1 ^{er} févr. 2035	200	200	200
La Financière Sun Life Inc.	2,80	21 nov. 2033	11 788	11 479	11 497	La Banque Toronto- Dominion	4,42	31 oct. 2035	7 465	7 558	7 402
La Financière Sun Life Inc.	4,78	10 août 2034	1 916	1 986	1 916	La Banque Toronto- Dominion	7,28	31 oct. 2082	821	848	821
La Financière Sun Life Inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	2 836	2 597	2 557	Toronto Hydro Corporation	3,55	28 juill. 2045	200	172	169
La Financière Sun Life Inc.	5,12	15 mai 2036	4 488	4 724	4 616	Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	160	134	132
Suncor Énergie Inc.	5,40	29 mai 2042	2 211	2 327	2 418	Toyota Crédit Canada Inc.	2,73	25 août 2025	3 750	3 749	3 747
Suncor Énergie Inc.	5,60	17 nov. 2025	2 500	2 522	2 522	Toyota Crédit Canada Inc.	4,33	24 janv. 2028	1 000	1 025	1 025
TELUS Corporation	3,95	4 mars 2051	4 362	3 555	4 212	TransCanada PipeLines Limited	3,30	17 juill. 2025	4 500	4 537	4 538
TELUS Corporation	2,75	8 juill. 2026	1 003	997	1 011	TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avr. 2027	14 436	14 552	14 632
TELUS Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	2 329	2 343	2 458	TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	3 962	3 982	4 188
TELUS Corporation	3,30	2 mai 2029	6 366	6 290	6 423	TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	12 530	12 243	12 880
TELUS Corporation	3,15	19 févr. 2030	3 400	3 312	3 247	TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	512	559	665
TELUS Corporation	4,65	13 août 2031	1 659	1 709	1 658	TransCanada PipeLines Limited	5,33	12 mai 2032	2 101	2 243	2 141
TELUS Corporation	5,25	15 nov. 2032	3 872	4 103	3 880						
TELUS Corporation	5,75	8 sept. 2033	5 500	5 996	5 642						
TELUS Corporation	5,10	15 févr. 2034	1 337	1 398	1 332						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 32,9 % (suite)					
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	20 856	19 189	22 110
TransCanada PipeLines Limited	4,35	6 juin 2046	2 355	2 085	2 415
TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	3 468	3 048	2 845
TransCanada PipeLines Limited	5,92	12 mai 2052	216	236	216
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	3 500	3 665	4 664
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	1 837	1 711	2 206
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 ^{er} déc. 2031	2 585	2 435	2 478
Verizon Communications Inc.	2,50	16 mai 2030	272	258	272
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	555	554	566
Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	15 363	15 150	15 188
Wells Fargo & Company	5,08	26 avr. 2028	1 754	1 812	1 754
Westcoast Energy Inc.	7,15	20 mars 2031	450	512	511
				1 504 094	1 542 524
Total des placements à revenu fixe – 66,0 %			3 018 778	3 070 990	

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Actions – 1,7 %			
Banque de Montréal	2 284 120	75 879	50 653
		75 879	50 653
Fonds négociés en bourse – 27,0 %			
FINB BMO MSCI EAFE	4 465	109 380	82 154
FINB BMO MSCI marchés émergents	2 496	53 220	51 111
FINB BMO MSCI américaines de haute qualité	1 734	141 926	156 402
FINB BMO S&P 500	1 828	153 185	95 462
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	2 505	72 017	69 951
iShares Core S&P 500 Index ETF	3 113	123 117	99 502
iShares Core S&P U.S. ETF	5 036	282 856	137 878
iShares Global Infrastructure Index ETF	1 385	65 326	38 682
iShares Global Real Estate Index ETF	2 119	63 584	64 882
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	4 146	167 805	127 577
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF	11	409	419
		1 232 825	924 020
Total des actions – 28,7 %		1 308 704	974 673
Total des placements – 94,7 %		4 327 482	4 045 663
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 5,3 %		240 256	240 256
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		4 567 738	4 285 919
Répartition des placements (note 4)			
Droits au remboursement des frais de souscription (annexes I et II)		210 407	205 080
Trésorerie et équivalents de trésorerie (annexes I et II)		1 295	1 295
Total du fonds de placement		4 779 440	4 492 294
Représenté par :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		241 551	
Placements, à la juste valeur		4 537 889	
		4 779 440	

Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime Avantage CST de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études collectif qui a été établi le 1^{er} mai 2001. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des frais de souscription et des frais de tenue de compte sont déduits des cotisations versées par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur :

- i) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire est devenu un étudiant admissible à recevoir le premier paiement d'aide aux études (« PAE »);
- ii) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire n'est pas encore devenu un étudiant admissible, auquel cas le bénéficiaire renoncera à toutes les subventions gouvernementales (comme il est décrit ci-dessous); ou
- iii) au moment de la résiliation de la convention.

Le revenu de placement réalisé sur le solde du capital des souscripteurs sert au versement des PAE à des étudiants admissibles. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCÉE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles avec leurs PAE.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas

imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Méthodes comptables significatives

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 18 juin 2025.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et reprend sans les modifier bon nombre des dispositions d'IAS 1, en plus d'ajouter de nouvelles dispositions, y compris les catégories spécifiées et les sous-totaux définis.

IFRS 18 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et l'application anticipée est permise.

Le Régime évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

d) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Le Régime classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des passifs financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et de ces passifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et des passifs financiers.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les variations ultérieures de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Variation des profits (pertes) latents dans les états du résultat global. Lorsqu'un actif financier ou un passif financier classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est vendu, l'écart entre le produit de la vente et la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale du titre est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisés à la vente de placements dans les états du résultat global.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Méthodes comptables significatives (suite)

d) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers et les passifs financiers qui sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée de tout coût additionnel directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission. Les actifs financiers au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur. Les produits d'intérêts, y compris l'amortissement des surcotes et des décotes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les produits d'intérêts. Les gains ou les pertes de valeur comptabilisés à l'égard des titres au coût amorti sont comptabilisés dans les états du résultat global. Lorsqu'un instrument de créance évalué au coût amorti est vendu, l'écart entre le produit de la vente et le coût amorti du titre au moment de la vente est comptabilisé dans le poste Profits (pertes) réalisés à la vente de placements dans les états du résultat global.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Placements, au coût amorti	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti, y compris les instruments de créance et les actifs financiers non dérivés, sont détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et au moment de l'acquisition ne sont pas acquis principalement à des fins de transaction. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

e) Évaluation des placements

Les placements incluent les montants des placements à la juste valeur et au coût amorti.

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

Les placements dans des fonds communs utilisés en vue du paiement des droits au remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») dont il est question à la note 9 sont évalués aux valeurs liquidatives des fonds communs à la date d'évaluation, étant donné que celles-ci représentent la valeur que le Régime pourrait recevoir à la suite du rachat des parts qu'il détient dans les fonds communs.

La note 10 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

g) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers, déduction faite des frais de souscription et des

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Méthodes comptables significatives (suite)

g) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte (suite)

frais de tenue de compte. Ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Les frais de souscription sont déduits des dépôts des souscripteurs et sont perçus sur une période pouvant aller jusqu'à 32 mois à compter de la date du dépôt initial. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

h) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

i) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

j) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

k) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Les estimations, les hypothèses et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs sont ceux qui sont utilisés pour l'évaluation des droits au RFS. D'autres renseignements sur l'évaluation des droits au RFS sont présentés à la note 9b).

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Les frais d'administration et frais de tenue de compte sont versés à la Fondation. Les frais d'administration sont des frais annuels de 0,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci, ainsi que des placements utilisés pour financer les droits au RFS (le « Fonds de RFS »).

Au cours du semestre clos le 30 avril 2025, un montant de 13 304 \$ a été comptabilisé à titre de frais d'administration et de frais de tenue de compte (2024 – 12 396 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2025 s'élevaient à 710 \$ (31 octobre 2024 – 591 \$).

Les frais de souscription sont versés par les souscripteurs et déduits de leurs cotisations. Conformément à la convention de distribution, la Fondation a convenu de verser une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de s'acquitter des paiements des droits au RFS à la date de leur échéance. Le solde des frais de souscription perçus est versé à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2025, un montant de 25 002 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne (2024 – 24 558 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2025 s'élevaient à 1 202 \$ (31 octobre 2024 – 554 \$).

Il revient à la Fondation de verser aux bénéficiaires du Régime les remboursements de frais de souscription promis. Toute insuffisance dans les actifs pour s'acquitter des paiements des droits au RFS sera financée par la Fondation (se reporter à la note 9).

b) Paiements pour le financement du déficit du RFS versés par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études

Pour le semestre clos le 30 avril 2025, la Fondation a versé des paiements pour le financement du déficit de 350 \$ (2024 – 2 850 \$) au Fonds de RFS (se reporter à la note 9b).

c) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours du semestre clos le 30 avril 2025, le Régime a comptabilisé une charge de 39 \$ (2024 – 38 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

c) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant (suite)

charges à payer au 30 avril 2025 s'élevaient à 39 \$ (31 octobre 2024 – néant).

d) Honoraires versés pour superviser et diriger les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 305 \$ (2024 – 427 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Crédeurs et charges à payer comprenaient un montant de 216 \$ à payer à Épargne CST au 30 avril 2025 (31 octobre 2024 – 102 \$) relativement à ces charges.

e) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

Épargne CST a nommé Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. »), une entité sous contrôle commun avec Épargne CST, à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime. L'entente peut être résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 673 724 \$ au 30 avril 2025 (31 octobre 2024 – 499 297 \$).

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 353 \$ facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services (2024 – 415 \$). Les crédeurs et charges à payer comprenaient un montant de 70 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 30 avril 2025 relativement à ces charges (31 octobre 2024 – 52 \$).

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans les annexes I à III de ce tableau, qui sont expliquées ci-dessous.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007, les placements utilisés pour financer les droits au RFS du Régime Avantage CST et du Régime d'épargne collectif sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'annexe I du Tableau complémentaire I). Les avoirs et le revenu du Fonds de RFS sont attribués au Régime en fonction de sa quote-part des droits au RFS.

Dans le cas des conventions achetées en vertu des prospectus datés du 2 octobre 2007 ou d'une date ultérieure, les placements

utilisés pour financer les droits au RFS du Régime sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'annexe II du Tableau complémentaire I).

Dans le cas des conventions qui ont été transférées du Régime Avantage CST vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel, les placements utilisés pour financer les droits au RFS de ces conventions sont gérés dans un Fonds de RFS distinct (se reporter à l'annexe III du Tableau complémentaire I).

Les restrictions relatives aux normes générales de placement incluses dans la politique nationale n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ne s'appliquent pas à l'actif investi dans les Fonds de RFS.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la duration, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2025	31 oct. 2024
Moins de 1 an	11 %	6 %
De 1 an à 3 ans	11 %	10 %
De 3 à 5 ans	8 %	11 %
Plus de 5 ans	39 %	42 %
Total des titres de créance	69 %	69 %

Au 30 avril 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 4 779 440 \$ (31 octobre 2024 – 4 676 932 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 142 230 \$ (31 octobre 2024 – 158 731 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 160 887 \$ (31 octobre 2024 – 178 430 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, ainsi que les Fonds de RFS, qui représentent 31 % du total du fonds de placement au 30 avril 2025 (31 octobre 2024 – 31 %). Le risque lié à la

composante actions du Fonds de RFS est géré par la sélection des titres et par une gestion active de la part des gestionnaires externes dans les limites stipulées dans les politiques de placement approuvées et les mandats.

Au 30 avril 2025, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 14 612 \$ (31 octobre 2024 – 14 684 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	30 avril 2025		31 octobre 2024	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	10 %	465 148 \$	12 %	534 083 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	25 %	1 215 867	28 %	1 324 965
A/A(élevée)/A(faible)	15 %	706 858	15 %	712 040
BBB	11 %	523 086	11 %	521 959
R-1	0 %	111	0 %	164
Non noté à court terme	8 %	407 197	3 %	115 338
Total des titres de créance	69 %	3 318 267 \$	69 %	3 208 549 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires incluant les droits au RFS. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidité (suite)

trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an. La Fondation verse une partie des frais de souscription perçus auprès des souscripteurs dans le Fonds de RFS chaque année afin de rembourser les montants des droits au RFS à la date de leur échéance.

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des fonds communs d'actions étrangères et des FNB qui représentent 30 % (31 octobre 2024 – 30 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 14 557 \$ (31 octobre 2024 – 13 893 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril est la suivante :

	2025	2024
Paiements des souscripteurs	136 908 \$	136 149 \$
Transferts de capital interrégimes	(39 407)	(37 989)
Frais de tenue de compte	(2 353)	(2 345)
Remboursement du capital	(41 899)	(43 113)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	53 249	52 702
Solde au début de la période	2 274 281	2 341 850
Solde à la fin de la période	2 327 530 \$	2 394 552 \$

Note 8. Fonds général

La Fiducie canadienne de bourses d'études des Régimes d'épargne collectifs (la « Fiducie des Régimes d'épargne collectifs ») est une fiducie légale qui inclut le Régime d'épargne collectif et le Régime Avantage CST (les « Régimes »). Les Régimes sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de régimes d'épargne-études. Le Fonds général est un compte distinct de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs qui obtient son revenu des sources suivantes :

- i) des produits réalisés sur le revenu cumulé des souscripteurs entre la date d'échéance des conventions et celle à laquelle les fonds sont versés à des étudiants admissibles sous la forme de PAE;
- ii) des produits réalisés sur le revenu auquel ont renoncé les souscripteurs qui ont résilié leur convention avant l'échéance;
- iii) du revenu non réclamé par les bénéficiaires avant la date d'expiration des conventions.

Selon l'acte de fiducie de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs, le Fonds général peut être utilisé pour financer les PAE pour des étudiants admissibles dans l'un ou l'autre des régimes de la Fiducie des Régimes d'épargne collectifs.

Au 30 avril 2025, le solde du Fonds général inclus dans l'état de la situation financière était de 10 205 \$ (31 octobre 2024 – 7 861 \$).

Note 9. Remboursement des frais de souscription

a) Droits au remboursement des frais de souscription

Le Régime rembourse les frais de souscription aux bénéficiaires admissibles (les « droits au RFS ») en quatre paiements durant la période de versement des paiements d'aide aux études. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2025 était de 6 143 \$ (2024 – 6 202 \$).

Au 30 avril 2025, le montant des droits au RFS de 204 558 \$ (31 octobre 2024 – 188 621 \$), indiqué dans les états de la situation financière, représentait le coût moyen des placements du Régime dans le Fonds de RFS de 206 375 \$ (31 octobre 2024 – 189 498 \$), ajusté pour tenir compte des fonds devant être transférés aux (provenant des) placements directs du Régime de (2 193) \$ [31 octobre 2024 – (1 376) \$] pour les paiements du RFS faits aux bénéficiaires durant l'exercice, majoré des intérêts courus de 376 \$ (31 octobre 2024 – 499 \$). La juste valeur des placements dans le Fonds de RFS au 30 avril 2025, ajustée pour tenir compte de ce qui précède, se chiffrait à 209 885 \$ (31 octobre 2024 – 210 663 \$). Le Fonds de RFS comprend des placements à la juste valeur de 210 407 \$ et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 295 \$, qui sont présentés dans les états de la situation financière. L'écart entre la valeur actualisée des droits au RFS et la juste valeur du Fonds de RFS n'est pas comptabilisé dans les états financiers du Régime.

- i) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007

Le Régime verse des droits au RFS aux bénéficiaires à partir du Fonds de RFS, qui correspondent à 100 % des frais de souscription payés à l'égard de ces conventions.

Au 30 avril 2025, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 61 243 \$ et à 61 269 \$, respectivement (31 octobre 2024 – 59 842 \$ et 63 374 \$, respectivement).

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 9. Remboursement des frais de souscription (suite)

a) Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

ii) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure

Le montant des droits au RFS pour ces conventions est égal à un remboursement de 50 % des frais de souscription payés. Tout surplus dans le Fonds de RFS sera calculé par la Fondation comme l'excédent, le cas échéant, de la valeur des actifs dans le Fonds de RFS sur l'évaluation des obligations de remboursement des frais de souscription calculée sur une base de 50 % des frais de souscription.

Pour le semestre clos le 30 avril 2025, un montant de néant (2024 – 2 773 \$) a été déposé dans le Fonds de RFS à même les cotisations des souscripteurs, ce qui est équivalent à la valeur actualisée estimative des montants des droits au RFS prévus futurs de 100 \$ la part pour toutes les parts vendues au cours de la période. Le taux d'actualisation au 31 octobre 2022 de 5,8 % (31 octobre 2020 – 5,5 %) utilisé pour déterminer la valeur actualisée estimative était fondé sur les taux de rendement à long terme attendus pour le Fonds de RFS.

Au 30 avril 2025, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 141 121 \$ et à 146 041 \$, respectivement (31 octobre 2024 – 125 464 \$ et 143 522 \$, respectivement).

iii) Transferts vers le Régime d'épargne familial et le Régime d'épargne individuel

Si la convention d'un souscripteur est transférée vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Pour le semestre clos le 30 avril 2025, un montant de 555 \$ (2024 – 652 \$) a été déposé dans le Fonds de RFS à même les cotisations des souscripteurs, et le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2025 était de 1 244 \$ (2024 – 1 201 \$). Au 30 avril 2025, le montant à payer à l'égard des frais de souscription s'établissait à 21 \$ pour le Régime d'épargne familial et à néant pour le Régime d'épargne individuel (31 octobre 2024 – 2 \$ et néant, respectivement).

Au 30 avril 2025, le coût moyen et la juste valeur des placements du Régime dans le Fonds de RFS disponible en vue du paiement des droits au RFS se chiffraient à 4 011 \$ et à 4 392 \$, respectivement (31 octobre 2024 – 4 197 \$ et 4 644 \$, respectivement).

b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription

Deux évaluations distinctes sont effectuées à l'égard des droits au RFS. En premier lieu, sur une base annuelle, une évaluation des droits au RFS est préparée en se fondant sur les meilleures estimations de la direction. Cette évaluation est utilisée pour estimer la situation de capitalisation courante des droits au RFS. La valeur actualisée des droits au RFS est déterminée en utilisant les taux de rendement des placements à long terme prévus et est fondée sur la politique de placement pour le Fonds de RFS, comme il est expliqué au paragraphe i) ci-dessous.

En deuxième lieu, une évaluation actuarielle est effectuée au minimum tous les deux ans afin de déterminer le caractère suffisant des actifs dans le Fonds de RFS et la pertinence de la politique de financement pour répondre aux exigences relatives aux droits au RFS dans les années à venir. Cette évaluation utilise les taux de rendement des placements à long terme prévus qui sont établis par la direction pour calculer la valeur actualisée des droits au RFS et pour projeter la croissance des actifs du Fonds de RFS afin de s'assurer que les droits au RFS futurs seront entièrement financés, tel qu'il est établi au paragraphe ii) ci-dessous.

i) Évaluation de la direction fondée sur ses meilleures estimations

Les hypothèses utilisées pour évaluer les droits au RFS illustrent la meilleure estimation de la direction des paiements futurs aux bénéficiaires et incluent des hypothèses à la fois économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation de conventions avant l'échéance et la participation des étudiants admissibles dans l'encaissement des PAE. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation, qui est fondé sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation. Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, les hypothèses pourraient également changer, ce qui pourrait entraîner une variation significative de la valeur actualisée des droits au RFS.

A) Conventions achetées en vertu des prospectus datés d'avant le 2 octobre 2007

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2024	2023
Valeur actualisée des droits au RFS	61 912 \$	82 995 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 8a)i)	63 374	68 573
Partie (surcapitalisée) sous-capitalisée des droits au RFS	(1 462)\$	14 422 \$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2024, était de 5,1 % (2023 – 5,4 %). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 9. Remboursement des frais de souscription (suite)

b) Évaluation des droits au remboursement des frais de souscription (suite)

i) Évaluation de la direction fondée sur ses meilleures estimations (suite)

diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 1 758 \$ ou de 1 648 \$, respectivement (2023 – 2 428 \$ ou 2 273 \$, respectivement).

B) Conventions achetées en vertu des prospectus portant la date du 2 octobre 2007 ou une date ultérieure

La situation de capitalisation des droits au RFS était la suivante aux 31 octobre :

	2024	2023
Valeur actualisée des droits au RFS	105 320 \$	98 826 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 8a)ii)	143 522	108 173
Partie surcapitalisée des droits au RFS	(38 202)\$	(9 347)\$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2024, était de 5,8 % (2023 – 6,0 %). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 8 819 \$ ou de 7 786 \$, respectivement (2023 – 8 753 \$ ou 7 722 \$, respectivement).

C) Conventions achetées et transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel

La situation de capitalisation des droits au RFS partiel était la suivante aux 31 octobre :

	2024	2023
Valeur actualisée des droits au RFS partiel	10 581 \$	8 721 \$
Juste valeur du Fonds de RFS (note 8a)iii)	4 644	3 187
Partie sous-capitalisée des droits au RFS partiel	5 937 \$	5 534 \$

Le taux d'actualisation, qui est établi au taux d'investissement à long terme attendu du Fonds de RFS au 31 octobre 2024, était de 5,1 % (2023 – 5,4 %). Une diminution ou une augmentation de 1 % du taux d'actualisation utilisé augmenterait ou diminuerait la valeur actualisée des droits au RFS de 685 \$ ou de 608 \$, respectivement (2023 – 555 \$ ou 493 \$, respectivement).

ii) Évaluation aux fins de financement

Une évaluation actuarielle des droits au RFS du Régime a été effectuée en fonction des actifs et des obligations au 31 octobre 2022. Cette évaluation incluait des hypothèses à propos de la meilleure estimation de la direction relativement à la résiliation de conventions avant l'échéance et à la participation des étudiants

admissibles dans l'encaissement de PAE. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des droits au RFS était fondé sur le taux de rendement des placements à long terme prévu de 4,8 %, ce qui s'est traduit par une obligation non capitalisée de 22 100 \$ pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date antérieure au 2 octobre 2007. Le taux d'actualisation utilisé pour les conventions achetées en vertu des prospectus portant une date ultérieure au 2 octobre 2007 était de 5,8 %, ce qui s'est traduit par un montant surcapitalisé de 2 500 \$. Le taux pour les conventions achetées et transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel était de 4,8 %, ce qui s'est traduit par une obligation non capitalisée de 6 300 \$. La Fondation a la responsabilité de verser aux bénéficiaires du Régime un remboursement de frais de souscription promis.

Des exigences de financement ont été établies par la Fondation pour s'assurer que les actifs sont suffisants pour répondre aux exigences futures de droits au RFS en utilisant les taux de rendement à long terme prévus, en se fondant sur la politique de placement approuvée par le comité de placement de la Fondation pour projeter la croissance de l'actif du Fonds de RFS. Toute insuffisance dans les actifs détenus pour s'acquitter du paiement des droits au RFS sera financée par la Fondation.

La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en 2025 et sera fondée sur les actifs et les obligations au 31 octobre 2024.

Note 10. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque catégorie du classement des instruments financiers. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur si les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 10. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir (suite)

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 30 avril 2025						
	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur			
Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net		Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	
Actifs financiers						
Équivalents de trésorerie ¹	– \$	220 583 \$	220 583 \$	220 583 \$	220 583 \$	
Placements	4 445 303	92 586	94 098	4 537 889	4 539 401	
Autres actifs ²	–	43 106	43 106	43 106	43 106	
Passifs financiers						
Autres passifs ³	– \$	11 160 \$	11 160 \$	11 160 \$	11 160 \$	

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers au 31 octobre 2024						
	Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur			
Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net		Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	
Actifs financiers						
Équivalents de trésorerie ¹	– \$	79 665 \$	79 665 \$	79 665 \$	79 665 \$	
Placements	4 425 684	153 827	154 701	4 579 511	4 580 385	
Autres actifs ²	–	42 614	42 614	42 614	42 614	
Passifs financiers						
Autres passifs ³	– \$	8 271 \$	8 271 \$	8 271 \$	8 271 \$	

1. La trésorerie et les soldes bancaires de 20 968 \$ (31 octobre 2024 – 17 756 \$) ont été exclus.
2. Les autres actifs se composent des débiteurs pour les titres vendus, des produits à recevoir et autres débiteurs et des subventions gouvernementales à recevoir.
3. Les autres passifs se composent des créditeurs pour les titres achetés et des créditeurs et charges à payer.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	2 984 130 \$	– \$	2 984 130 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 461 173	–	–	1 461 173
Total des placements, à la juste valeur	1 461 173 \$	2 984 130 \$	– \$	4 445 303 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	2 957 301 \$	– \$	2 957 301 \$
Titres de capitaux propres, FNB et fonds communs d'actions	1 468 383	–	–	1 468 383
Total des placements, à la juste valeur	1 468 383 \$	2 957 301 \$	– \$	4 425 684 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux pour le semestre clos le 30 avril 2025 et l'exercice clos le 31 octobre 2024.

Droits au remboursement des frais de souscription

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées avant le 2 octobre 2007

Titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations					
Fédérales – 6,7 %					
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	1 246	236	343
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	360	353	350
Gouvernement du Canada	7,89	1 ^{er} déc. 2026	322	634	625
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	160	142	139
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	319	293	282
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} déc. 2033	984	1 003	993
Gouvernement du Canada	2,11	1 ^{er} déc. 2044	40	56	54
Gouvernement du Canada	1,65	1 ^{er} déc. 2047	97	120	120
Gouvernement du Canada	0,63	1 ^{er} déc. 2050	155	149	147
Gouvernement du Canada	0,29	1 ^{er} déc. 2054	260	209	207
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2055	289	252	257
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	626	669	762
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	115	133	145
				4 249	4 424
Provinciales – 0,2 %					
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	94	97	111
				97	111
De sociétés – 43,0 %					
407 International Inc.	6,75	27 juill. 2039	147	174	203
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	518	634	800
407 International Inc.	4,45	11 sept. 2052	100	97	100
Alectra Inc.	4,31	30 oct. 2034	204	208	204
AltaLink, LP	4,09	30 juin 2045	255	236	241
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,25	20 mars 2034	935	941	935
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,44	15 nov. 2035	364	369	365
Bell Canada	–	15 mai 2034	496	312	272
Coastal Gaslink Pipeline LP	5,86	30 mars 2049	638	712	638
Cogeco Communications Inc.	2,99	22 sept. 2031	855	796	855
Cogeco Communications Inc.	5,30	16 févr. 2033	86	90	86
Banque Concentra	0,81	1 ^{er} nov. 2025	310	197	200
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	162	182	211
Enbridge Gas Inc.	3,65	1 ^{er} avr. 2050	251	211	260
Enbridge Gas Inc.	5,67	6 oct. 2053	180	205	180
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	699	634	691
First Nations ETF LP	4,05	1 ^{er} juin 2035	535	541	533
FortisAlberta Inc.	5,85	15 avr. 2038	75	83	86
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	404	409	387
Great-West Lifeco Inc.	3,60	31 déc. 2081	902	766	902
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	1 322	1 304	1 336
Honda Canada Finance Inc.	1,71	28 sept. 2026	500	490	450
Hydro One Ltd.	4,46	27 janv. 2053	203	197	206
InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	353	355	351
Les Compagnies Loblaw Limitée	–	7 juin 2027	552	509	418

Titre	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 43,0 % (suite)					
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	1 053	1 199	1 292
Société Financière Manuvie	3,38	19 juin 2081	881	751	881
Société Financière Manuvie	4,10	19 mars 2082	412	350	412
Maritime Link Financing Trust	4,05	1 ^{er} déc. 2052	292	290	292
Metropolitan Life Insurance Company	1,95	20 mars 2028	1 181	1 139	1 178
Metropolitan Life Insurance Company	2,45	12 janv. 2029	1 058	1 026	1 055
Mutual Life Assurance Company	6,30	15 mai 2028	126	135	140
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2025	3	3	2
NAV Canada	–	1 ^{er} déc. 2025	3	3	2
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2026	3	3	2
NAV Canada	–	1 ^{er} déc. 2026	3	3	2
NAV Canada	7,56	1 ^{er} mars 2027	157	166	197
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2027	75	70	66
NAV Canada	2,92	29 sept. 2051	100	75	75
Nestle Holdings, Inc.	2,19	26 janv. 2029	1 050	1 013	1 050
New York Life Global Funding	2,00	17 avr. 2028	763	737	761
North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	551	567	636
Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	696	749	802
Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	1 417	1 293	1 473
Banque Royale du Canada	4,46	17 oct. 2035	232	236	232
Scotia Capitaux Inc.	3,70	1 ^{er} mars 2029	480	451	434
Scotia Capitaux Inc.	4,10	1 ^{er} juin 2029	450	443	431
Sobeys Inc.	6,06	29 oct. 2035	510	525	619
Sobeys Inc.	6,64	7 juin 2040	100	110	140
Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	451	216	207
La Financière Sun Life Inc.	3,60	30 juin 2081	464	394	464
La Banque Toronto-Dominion	4,48	18 janv. 2028	628	647	628
La Banque Toronto-Dominion	4,13	9 janv. 2033	518	523	518
La Banque Toronto-Dominion	3,60	31 oct. 2081	255	216	255
TransCanada PipeLines Limited	8,29	5 févr. 2026	214	221	283
TransCanada PipeLines Limited	6,28	26 mai 2028	327	348	407
TransCanada PipeLines Limited	6,89	7 août 2028	117	127	146
Transcontinental Inc.	2,28	13 juill. 2026	350	345	350
Union Gas Limited	3,19	17 sept. 2025	525	525	512
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	803	866	852
VW Credit Canada Inc.	4,25	18 févr. 2028	165	167	165
WTH Car Rental ULC	6,03	20 févr. 2027	164	170	164
WTH Car Rental ULC	5,15	20 août 2027	343	352	343
				27 106	28 378
Total des placements à revenu fixe – 49,9 %				31 452	32 913

Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées avant le 2 octobre 2007 (suite)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds commun d'actions – 48,9 %			
Fonds d'actions mondiales CCL	1 316 932	30 793	29 305
Total des actions – 48,9 %		30 793	29 305
Total des placements – 98,8 %		62 245	62 218
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 1,2 %		779	779
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		63 024	62 997
Total de la répartition des placements			
Régime d'épargne collectif		1 733	1 732
Régime Avantage CST		60 512	60 486
		62 245	62 218
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Régime d'épargne collectif		22	22
Régime Avantage CST		757	757
		779	779

Droits au remboursement des frais de souscription

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations					
Fédérales – 2,7 %					
Blue Water Bridge Authority	6,41	9 juill. 2027	84	16	24
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	890	873	866
Gouvernement du Canada	7,89	1 ^{er} déc. 2026	182	358	353
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	1 717	1 518	1 418
Gouvernement du Canada	2,11	1 ^{er} déc. 2044	25	35	34
Gouvernement du Canada	1,65	1 ^{er} déc. 2047	47	58	58
Gouvernement du Canada	0,63	1 ^{er} déc. 2050	90	87	86
Gouvernement du Canada	0,29	1 ^{er} déc. 2054	174	140	139
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45	30 juill. 2029	93	99	112
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,05	12 juin 2030	185	214	234
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	230	228	252
Muskat Falls Funding Trust	3,83	1 ^{er} juin 2037	260	257	251
				3 883	3 827
Provinciales – 0,1 %					
Province du Nouveau-Brunswick	6,47	30 nov. 2027	69	72	84
				72	84
De sociétés – 14,6 %					
407 International Inc.	675	27 juill. 2039	31	36	42
407 International Inc.	7,13	26 juill. 2040	359	440	520
407 International Inc.	4,45	11 sept. 2052	230	223	230
Alectra Inc.	4,31	30 oct. 2034	160	163	160
AltaLink, LP	4,09	30 juin 2045	180	167	170
AltaLink, LP	4,74	22 mai 2054	250	254	250
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,25	20 mars 2034	559	563	559
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,44	15 nov. 2035	286	290	287
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,70	27 juill. 2081	200	170	152
Bell Canada	2,90	12 août 2026	300	299	284
Bell Canada	–	15 mai 2034	27	17	15
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	13	12	11
Coastal Gaslink Pipeline LP	5,86	30 mars 2049	416	464	416
Cogeco					
Communications Inc.	2,99	22 sept. 2031	136	127	132
Cogeco					
Communications Inc.	5,30	16 févr. 2033	329	345	329
Cogeco					
Communications Inc.	4,74	6 févr. 2035	132	131	132
CSS Partnership	6,92	31 juill. 2042	101	114	132
CU Inc.	3,76	19 nov. 2046	35	31	30
CU Inc.	3,95	23 nov. 2048	40	36	35

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 14,6 % (suite)					
Enbridge Gas Inc.	2,37	9 août 2029	520	501	470
Enbridge Gas Inc.	3,20	15 sept. 2051	555	426	422
Enbridge Gas Inc.	5,67	6 oct. 2053	135	154	135
Enbridge Inc.	4,24	27 août 2042	682	597	563
Enbridge Inc.	4,87	21 nov. 2044	365	344	332
Enbridge Inc.	4,10	21 sept. 2051	133	109	133
First Nations ETF LP	4,05	1 ^{er} juin 2035	420	424	418
FortisAlberta Inc.	5,85	15 avr. 2038	60	67	68
Société de financement GE Capital Canada	5,73	22 oct. 2037	185	187	177
Great-West Lifeco Inc.	3,60	31 déc. 2081	550	467	520
Heathrow Funding Ltd.	3,25	21 mai 2027	409	409	405
Heathrow Funding Ltd.	3,40	8 mars 2028	200	200	190
Heathrow Funding Ltd.	3,66	13 janv. 2031	260	256	236
Honda Canada Finance Inc.	3,44	23 mai 2025	220	220	216
Honda Canada Finance Inc.	1,65	25 févr. 2028	500	476	420
Hydro One Ltd.	4,46	27 janv. 2053	118	114	120
Hydro Ottawa	4,37	30 janv. 2035	391	397	391
InPower BC General Partnership	4,47	31 mars 2033	112	112	112
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28	7 mai 2030	177	168	150
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	100	114	111
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,05	9 juin 2034	176	195	193
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	142	157	171
Société Financière Manuvie	3,38	19 juin 2081	612	522	572
Société Financière Manuvie	4,10	19 mars 2082	200	170	200
Maritime Link Financing Trust	4,05	1 ^{er} déc. 2052	229	228	229
Metropolitan Life Insurance Company	1,95	20 mars 2028	621	599	619
Metropolitan Life Insurance Company	2,45	12 janv. 2029	460	446	430
Metropolitan Life Insurance Company	3,39	9 avr. 2030	340	338	320
Mutual Life Assurance Company	6,30	15 mai 2028	57	61	60
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2025	1	1	1
NAV Canada	–	1 ^{er} déc. 2025	1	1	1
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2026	1	1	1
NAV Canada	–	1 ^{er} déc. 2026	1	1	1
NAV Canada	7,56	1 ^{er} mars 2027	60	63	75
NAV Canada	–	1 ^{er} juin 2027	35	33	31
NAV Canada	2,92	29 sept. 2051	155	116	116
Nestle Holdings, Inc.	2,19	26 janv. 2029	1 340	1 293	1 340

Droits au remboursement des frais de souscription (suite)

Annexe II du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions achetées le 2 octobre 2007 ou après cette date (suite)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Fonds commun d'actions – 82,5 %			
De sociétés – 14,6 % (suite)						Fonds d'actions mondiales CCL			
New York Life Global Funding	2,00	17 avr. 2028	729	704	704		5 154 610	120 527	115 551
North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	413	425	478	Total des actions – 82,5 %			
Ornge Issuer Trust	5,73	11 juin 2034	153	165	176			120 527	115 551
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	132	129	132	Total des placements – 99,9 %			
Pembina Pipeline Corporation	4,75	26 mars 2048	636	580	607			145 848	140 928
Pembina Pipeline Corporation	5,67	12 janv. 2054	156	161	157	Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,1 %			
Banque Royale du Canada	4,11	22 déc. 2025	404	407	404			193	193
Banque Royale du Canada	4,26	21 déc. 2026	250	256	250	Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %			
Banque Royale du Canada	4,64	17 janv. 2028	574	595	574			146 041	141 121
Banque Royale du Canada	4,46	17 oct. 2035	181	185	181	Total de la répartition des placements			
Scotia Capitaux Inc.	3,70	1 ^{er} mars 2029	115	108	104	Régime Avantage CST		145 848	140 928
Scotia Capitaux Inc.	4,10	1 ^{er} juin 2029	170	167	163			145 848	140 928
Scotia Capitaux Inc.	3,80	1 ^{er} nov. 2029	365	368	359	Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Sobeys Inc.	6,06	29 oct. 2035	121	125	147	Régime Avantage CST		193	193
Sobeys Inc.	6,64	7 juin 2040	64	70	90			193	193
Strait Crossing Development Inc.	6,17	15 sept. 2031	194	93	101				
La Financière Sun Life Inc.	3,60	30 juin 2081	200	170	200				
La Banque Toronto-Dominion	4,48	18 janv. 2028	963	992	963				
La Banque Toronto-Dominion	3,60	31 oct. 2081	400	338	354				
Toyota Crédit Canada Inc.	3,55	4 oct. 2027	310	312	310				
TransCanada PipeLines Limited	8,29	5 févr. 2026	118	122	158				
TransCanada PipeLines Limited	6,28	26 mai 2028	8	9	10				
TransCanada PipeLines Limited	6,89	7 août 2028	29	32	36				
Transcontinental Inc.	2,28	13 juill. 2026	106	104	106				
Union Gas Limited	3,19	17 sept. 2025	155	155	151				
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	6,35	15 oct. 2034	56	60	59				
VW Credit Canada Inc.	4,25	18 févr. 2028	130	132	130				
Walt Disney Company	3,06	30 mars 2027	237	237	219				
WTH Car Rental ULC	5,15	20 août 2027	308	316	308				
					21 366	21 466			
Total des placements à revenu fixe – 17,4 %				25 321	25 377				

Droits au remboursement des frais de souscription

Annexe III du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Conventions transférées vers le Régime d'épargne familial ou le Régime d'épargne individuel

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Fonds négociés en bourse – 45,7 %			
Fédérales – 7,2 %						iShares Core MSCI All Country World ex Canada Index ETF	45 225	1 926	1 647
Société canadienne des postes	4,36	16 juill. 2040	200	207	198	iShares Core S&P 500 Index ETF	2 000	80	67
Gouvernement du Canada	–	18 juin 2025	112	111	111				
				318	309	Total des actions – 45,7 %		2 006	1 714
Municipales – 8,0 %						Total des placements – 92,1 %		4 047	3 666
Ville de Montréal	3,50	1 ^{er} déc. 2038	145	133	124	Trésorerie et équivalents de trésorerie – 7,9 %		345	345
Ville d'Ottawa	3,05	10 mai 2039	126	109	102	Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		4 392	4 011
Ville de Toronto	2,60	24 sept. 2039	135	111	103	Total de la répartition des placements			
				353	329	Régime Avantage CST		4 047	3 666
De sociétés – 31,2 %								4 047	3 666
407 International Inc.	1,80	22 mai 2025	80	80	77	Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Banque de Montréal	4,42	17 juill. 2029	50	52	51	Régime Avantage CST		345	345
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,84	26 sept. 2030	50	51	49			345	345
Bell Canada	3,55	2 mars 2026	75	75	73				
Bell Canada	2,90	12 août 2026	40	40	39				
CU Inc.	5,18	21 nov. 2035	50	54	49				
Daimler Canada Finance Inc.	5,18	19 sept. 2025	25	25	25				
Enbridge Pipelines Inc.	2,82	12 mai 2031	93	88	84				
FortisBC Energy Inc.	6,50	1 ^{er} mai 2034	17	20	21				
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	63	63	60				
Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	23	21	20				
Hydro One Ltd.	4,89	13 mars 2037	143	149	144				
Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	41	42	41				
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	24	23	22				
Banque Nationale du Canada	5,22	14 juin 2028	70	74	68				
Ontario Power Generation Inc.	1,17	22 avr. 2026	40	39	37				
Pembina Pipeline Corporation	3,62	3 avr. 2029	50	50	49				
Penske Truck Leasing Canada	5,44	8 déc. 2025	50	51	50				
Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	120	140	137				
Banque Royale du Canada	5,23	24 juin 2030	147	158	146				
Suncor Énergie Inc.	5,60	17 nov. 2025	35	35	35				
VW Credit Canada Inc.	2,45	10 déc. 2026	41	40	37				
				1 370	1 314				
Total des placements à revenu fixe – 46,4 %				2 041	1 952				

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1 877 333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Épargne C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2nd Floor
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.epargnecst.ca

